

§ II- LETTRES, N°284

3- A DIVERS
DESTINATAIRES, N°42

A MADemoiselle DE St JUAN, N°1

Dijon, 30 Novembre 1866.

Mademoiselle,

Ce nom me parait presque jurer après les liens étroits formés entre nos âmes au jour de notre petite fête du 21, mais croyez que si ma plume vous donne ce nom, mon coeur vous en donne un autre: je n'oublie pas que vous êtes notre Soeur d'abord et ensuite la Secrétaire et l'âme de notre cher Comité.

Vous m'avez demandé de vous écrire ce que je désirais, je vais vous exprimer un premier désir en attendant qu'il m'en vienne d'autres:

Vous vous souvenez de ce que nous avons dit que les Dames Auxilia~~trices~~es de Béthanie devaient se considérer comme les héritières et les continatrices des Dames Auxiliaires de Notre Seigneur, or, parceque Notre Seigneur avait douze Apôtres, j'aimerais bien qu'il eut aussi, pour son Oeuvre de Béthanie, douze dames Auxiliaires. Leur nombre même leur deviendrait ainsi un souvenir continuel du but qu'elles doivent atteindre et de l'esprit qui doit les animer.

Vous êtes déjà 11 membres, qui sera la douzième? Veuillez prendre le Compte rendu, p.17. Vous y verrez une lettre signée "A de L." écrite par une main que vous aimez sans doute puisqu'on vous y nomme "ma bien chère amie" C'est cette main qu'il faudrait unir aux vôtres, et en faire notre douzième anneau; et qui sait? peut être notre premier, au mois de Juillet prochain.

Je sais maintenant quel obstacle la retenait. Cet obstacle est en partie levé, à vous de faire le



reste. Le R.P. Robinet ne reproche plus qu'une chose au Comité c'est de s'être organisé trop vite, sans lui laisser le temps de réfléchir. ~~d'avantage~~ Mais, dites-moi, vous qui êtes moitié-religieuse, puisque vous êtes notre Soeur, n'est-il pas plus parfait d'obéir tout de suite au moindres désirs de ses supérieurs que de prendre son temps pour le faire?, et nous, fils de S. Dominique et de Notre Seigneur, ne devons nous pas travailler à devenir parfaits comme notre père? Le T.R.P. Provincial a manifesté le désir de voir se former un Comité pour abriter Béthanie; quelques jours après ce désir était réalisé. En conscience, n'avons-nous pas bien fait et très-bien fait?

Vous voyez donc bien que la raison du R.P. R. n'en est pas une, or c'est la seule qu'il ait aujourd'hui, votre procès est donc gagné d'avance.

Vous avez parlé à Mad^{elle} Noémi d'une faute d'impression, à la page 28^e, vous vous trompez; c'est seulement un défaut de mémoire, mais il est de votre côté., car les deux ailes du bâtiment sont bien perpendiculaires l'une à l'autre et non point parallèles.

Il y a une autre erreur plus loin, lorsque j'exprime le voeu d'avoir Notre Seigneur à Béthanie, mais la faute en est à Notre Seigneur lui-même. Sa providence a marché plus vite que l'imprimeur. Quand j'ai écrit le compte rendu je n'avais pas d'autel, et quand on l'a achevé de l'imprimer je n'avais encore qu'une très faible partie des choses indispensables à une chapelle; tout nous est venu dans l'intervalle. Reste la question de l'Aumônier, et elle n'est pas petite: difficulté de trouver un prêtre comme il nous le faut et, s'il lui faut des honoraires, difficulté de les trouver.

Encore un mot: J'ai eu occasion de donner la S^{te} Communion après la Messe et je n'ai rien trouvé pour purifier mes doigts avant de quitter l'autel, n'auriez-vous pas quelque petit vase convenable de porcelaine ou de verre, avec couvercle, pouvant servir à cet usage? Si vous l'avez, je suis sûr que vous serez heureuse de le donner.

J'attends avec impatience le petit compte rendu de la fête. J'aimerais bien en avoir quelques copies, et si je l'osais, je le ferais imprimer sur de petites feuilles détachées que je joindrais au Compte rendu à nos Bienfaiteurs. Qu'en pensez-vous?



Mes respects ~~de~~ tout dévoués en Notre Seigneur, ce qui veut dire pour toujours

Votre pauvre père et frère,

fr. M Jean Jos Lataste
des ff. Prêch.

Le R.P. Boulanger vous envoie un fraternel bonjour.

Notre pauvre Mère de Béthanie vient d'avoir une grande frayeur. S. Eminence vient de lui écrire une lettre, qui lui semblait peu sympathique; mais tout est appaisé aujourd'hui. Cela se rattache aux projets de M. Chauvin et par suite à ceux de M. Clerc. J'ai écrit à S.E. pour bien préciser notre situation à leur égard.

Les dentelles dont il est parlé à la page 20 du Compte rendu ont été estimées plus de 500^f. Je n'ai pas trouvé à les vendre. On les fait loter à Paris. Je joins à ma lettre 10 billets de la loterie. Ils sont ainsi par séries de 10.

